

## Communiqué

### Contre le chômage, le quinquennat qui débute doit se concentrer sur la création d'emplois de qualité

Les chiffres du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en avril 2017 viennent de paraître.

Pour toute la France et toutes catégories d'inscrits confondues, DROM incluses, on recense 6 589 600 personnes inscrites à Pôle emploi en avril 2017, soit une **hausse de 0,3 % sur le mois et de 2,2% sur l'année !**

**En catégorie A**, le nombre d'inscrits recule de -1% sur le mois et de -1,3% sur l'année (3 471 800 personnes). Cette baisse est surtout remarquable chez les moins de 25 ans : -1,2% sur le mois (et -6,3% sur l'année). Ceci atteste de la bonne réussite des dispositifs d'insertion dans l'emploi des jeunes, qui doivent être renforcés en période de crise : garantie jeunes, emplois d'avenir, etc.

Le nombre d'inscrits **en catégories B et C** confirme le développement et l'enracinement de l'emploi précaire. Sur le mois, ce nombre progresse de 3,4% (et +8,9% sur l'année soit 168 300 personnes de plus). Ainsi l'activité réduite est de plus en plus longue : pour la catégorie C qui réalise 151 heures ou plus dans le mois, on constate une augmentation de +4,9% sur le mois (et +24,2% sur l'année). Confirmation du défi majeur de ce quinquennat : créer des emplois de qualité.

La précarité de l'emploi ne faiblit pas ; le chômage ne connaît pas de baisse durable. Dans ce contexte, il est plus que jamais nécessaire de mettre l'accent sur les aides publiques à l'emploi.

L'enveloppe annuelle allouée aux **contrats aidés** est dépensée à 60% pour 2017. Il ne reste plus grand-chose après le 1<sup>er</sup> juillet pour renouveler ou prolonger les contrats arrivés à terme après cette date. Faute de financement public, on peut anticiper une baisse de l'ordre de 120 000 contrats aidés sur les 6 derniers mois de l'année 2017. Cela aurait pour impact l'arrivée de **62 000** nouveaux demandeurs d'emploi sur le marché. Il est impératif, en période de crise, de pérenniser les dispositifs des contrats aidés en renforçant les crédits qui leur sont alloués.

Paris, le 24 mai 2017

#### Contact :

Michel BEAUGAS, Secrétaire Confédéral

01 40 52 84 05/07 - 01 40 52 84 08

[michel.beaugas@force-ouvriere.fr](mailto:michel.beaugas@force-ouvriere.fr)